# Rencontre du réseau ICPC 49

## Lundi 20 janvier 2026 - 14h - 17h Salle du conseil municipal de Murs-Erigné



### Table ronde et ateliers participatif avec 3 intervenants :

Samuel Aubin, sociologue intervenant au Collège des transitions écologiques

et sociétales

Fabien Gracia, Maire de La Montagne (Loire Atlantique)
3ème intervenant en attente

#### Thème de débat :

### Et si prendre soin des relations humaines était un levier de participation citoyenne et de coopération en faveur de nos territoires?

Le **care**, anglicisme que l'on peut traduire par « *le soin porté à l'autre et aux relations humaine*s » désigne l'attention, la considération et la sollicitude que l'on accorde aux personnes et aux liens qui nous unissent. Il s'agit de reconnaître les vulnérabilités, de retisser du lien et de chercher à les dépasser collectivement. Le concept trouve ses racines dans la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être largement théorisé dans les années 1980 par la philosophe et psychologue féministe américaine Carol Gilligan.

Dans les temps de concertation et les temps de débats, il s'agit aussi de « prendre soin » de toutes les parties prenantes, de leurs relations et leurs interdépendances. S'assurer du soin accordé aux autres dans ces moments est un moyen à considérer pour pouvoir faire émerger ensuite des espaces de coopération informels en dehors même des temps normés et encadrés. Le care est donc un levier de coopération qui permet de répondre à de nombreux défis de la participation.

L' attention au soin porté à l'autre et au collectif a pris une place croissante dans les démarches participatives ces dernières années, reposant sur la disponibilité, le soutien et la médiation. Cette approche a été mise en lumière lors des travaux menés par l'ICPC dans le cadre de son chantier "Ambitions et défis pour la participation pour 2026 [et après]"; c'est l'un des treize défis proposés. Garantir des espaces communs propices au bien-être, au dialogue, à la délibération et à la reconnaissance : autant de conditions indispensables à la prise de décision et à sa légitimité. Plus que jamais, selon l'ICPC, « le care est l'une des conditions d'une démocratie renouvelée, celle qui prend soin des conditions mêmes de la participation. »